

Zeitschrift: Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire
ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires

Herausgeber: Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte

Band: 89 (1947)

Heft: 6

Rubrik: Verschiedenes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Verschiedene bakterizide Wirkung von Rinderserum gegenüber Br. Bang-Stämmen von starker und schwacher Virulenz. Von M. R. Irwin und B. A. Beach: *Journal of Dairy Science* Vol. 29, 1946, Nr. 5, S. A 70. *Orig. Journ. agr. Res.* 72, Nr. 2: 3. Jan. 1946.

Das Serum normaler Rinder zeigte eine bakterizide Wirkung bis 1:160. Bei den vakzinierten Tieren war diese Wirkung bis 1:10 240, trotzdem sie nur bis 1:100 agglutinierten.

Die bakterizide Wirkung des Serums war bei den wenig virulenten Stämmen stärker (z. B. Stamm 19).

Auch wenn nach der Vakzination die Agglutination völlig negativ war, konnte trotzdem eine stärkere Bakterizidie beobachtet werden.

K.

Verschiedenes.

Délibérations du Sous-comité

pour la santé animale de la FAO lors de sa réunion à Washington
du 31 mars au 4 avril 1947.

Par G. Flückiger, Berne.

Lors de la session du Comité de l'Office international des Epizooties du 2 au 5 octobre 1946, Messieurs le Directeur Leclainche et Sir Daniel Cabot ont soumis un rapport sur les résultats des délibérations du Comité vétérinaire convoqué par la FAO au mois d'août 1946 à Londres. Le rapport est publié à la page 193 ff. du tome XXVI (octobre 1946) du „Bulletin de l'Office International des Epizooties“. Dans sa résolution, le Comité vétérinaire à Londres a recommandé à la FAO entr'autres:

- 1^o de maintenir l'autonomie et l'indépendance de l'Office international des Epizooties,
- 2^o de nommer un comité vétérinaire permanent pour la santé animale dont l'une des tâches est d'assurer la liaison entre la FAO et l'Office de Paris.

Les résolutions de Londres ont été soumises et approuvées lors de la session de la FAO qui eut lieu à Copenhague au mois de septembre 1946.

Lors de la session du mois d'octobre 1946, le Comité de l'Office international des Epizooties, après avoir entendu les rapports de Messieurs le Directeur Leclainche et Sir Daniel Cabot, a admis à l'unanimité les résolutions prises à Londres et celles arrêtées lors de la réunion de la FAO à Copenhague, ainsi qu'il en est fait mention à la page 200 du tome XXVI (octobre 1946) du „Bulletin de l'Office international des Epizooties“.

La proposition de la conférence à Londres concernant la nomination d'une commission a été modifiée dans ce sens que la FAO n'a

pas désigné un Comité mais un Sous-comité pour la santé animale. Ce Sous-comité a été convoqué par la Direction générale de la FAO en session du 31 mars au 4 avril 1947 à Washington. Voici le commentaire des questions qui ont fait l'objet des délibérations:

„1. Travaux de la FAO.

La discussion des questions vétérinaires et autres concernant la santé du bétail sera précédée d'un rapide échange de vues sur les objectifs généraux de la FAO et d'un examen un peu plus approfondi de l'organisation de la Division de l'Agriculture, pour que les membres puissent s'en représenter clairement la structure, ainsi que les différents travaux qui pourraient être entrepris dans le domaine de la santé animale.

2. Discussion des travaux des organisations internationales chargées de la lutte contre les maladies épizootiques et des problèmes qui s'y rapportent.

A. Office international des Epizooties (Paris).

Le Dr. Flückiger a bien voulu préparer à l'intention des membres du Sous-Comité un court rapport concernant l'historique et les travaux de cet office, lequel est joint au présent Ordre du jour. La discussion portera sur l'effectif des adhérents, sur la situation financière et les activités de l'Office et sur la possibilité de renforcer la coopération internationale en soumettant des rapports relatifs à la lutte contre les maladies épizootiques et leur contrôle. On apportera la plus grande attention à l'étude du type d'accord international susceptible d'atteindre le plus efficacement ces objectifs, et à celle du rôle que la FAO pourrait être appelée à jouer dans les dispositions qui seraient éventuellement suggérées.

B. Secrétariat vétérinaire des régions du sud-ouest du Pacifique.

Ce Secrétariat a été établi sous les auspices de l'UNRRA et ses fonctions prendront fin avec la cessation des activités de cette dernière, à moins qu'il ne soit pris des mesures pour le perpétuer sous une autre forme. Dans une lettre en date du 9 janvier, adressée à l'Ambassadeur des Etats-Unis à Canberra, M. James H. Cannan, Directeur de l'UNRRA pour les régions du sud-ouest du Pacifique, fait ressortir le fait que les activités de l'UNRRA cesseraient dans un avenir très rapproché et suggère au Gouvernement des Etats-Unis d'examiner s'il y aurait lieu de poursuivre les travaux du Secrétariat. Le Ministère des Affaires Etrangères des Etats-Unis a transmis à la FAO un double de la lettre de M. Cannan. Des communications analogues ont sans doute été adressées aux autres gouvernements qui se sont intéressés aux activités du Secrétariat. Cette question sera discutée à propos des fonctions de l'Office de Paris et de l'avantage éventuel

qu'il y aurait à les régionaliser. On trouvera ci-joint un rapport sur la formation et les activités du Secrétariat.

C. Institut d'hygiène animale et végétale de l'Amérique Centrale et du Mexique.

D'après une information de presse datée du 16 février 1947, les ministres de l'Agriculture du Mexique et des cinq républiques de l'Amérique Centrale se sont réunis à San-Salvador le 15 février, et ont adopté une série de mesures destinées à éviter la propagation des maladies animales et végétales. Les Ministres ont procédé à la création de l'Institut mentionné ci-dessus et ont choisi San-Salvador comme siège permanent. Ils ont classé les invasions de sauterelles et la fièvre aphteuse parmi les fléaux présentant un caractère international. Il semble possible de coordonner les travaux de cet Institut qui ont trait à la santé du bétail et peut-être aussi ceux d'autres organisations de caractère international, avec les travaux d'autres organisations telles que l'Office de Paris, en vue d'assurer sur le plan mondial une coopération unifiée dans ce domaine. Les membres seront priés de dresser des listes de toutes les autres organisations de ce genre existant à l'heure actuelle, et de proposer les moyens qui permettraient d'assurer la coordination la plus effective.

D. Coordination générale et unification des organisations ayant des fonctions et des objectifs communs.

Il conviendrait d'étudier, tout au moins à titre d'essai, la possibilité de prendre des mesures dans ce sens.

3. Formation du personnel vétérinaire.

Dans les pays évolués, les écoles vétérinaires sont très encombrées et le resteront sans doute quelques années encore. Aux Etats-Unis, où le nombre des élèves vétérinaires est relativement élevé, il semble peu probable que d'ici quelques années on puisse trouver de la place pour ceux qui viendront des pays moins évolués en vue de mettre au point leur formation professionnelle. M. Roy C. Newton, président d'un comité du Conseil national des recherches des Etats-Unis, qui étudie ce problème et d'autres du même ordre, fera l'exposé de la situation actuelle dans les écoles vétérinaires des Etats-Unis. La situation en Australie et en Nouvelle-Zélande est résumée dans une lettre du Dr. Max Henry. On espère que d'autres Membres du Comité seront en mesure de donner des renseignements sur les écoles vétérinaires de leurs propres pays, et d'indiquer en particulier le nombre d'étudiants que ces écoles pourront former dans les 5 à 10 années à venir. Ces chiffres serviront de base à une discussion préliminaire portant sur les besoins mondiaux en vétérinaires expérimentés, et on espère qu'il sera possible de présenter des suggestions d'ordre pratique sur les méthodes à suivre pour former le plus grand nombre possible de spécialistes dans ce domaine.

4. Examen des services vétérinaires aux Etats-Unis.

Le Conseil national des recherches des Etats-Unis a constitué un comité chargé d'étudier les services vétérinaires dans ce pays. M. Roy C. Newton informera ce comité des progrès réalisés dans cette étude. Son exposé fera ensuite l'objet d'une discussion portant sur la possibilité d'entreprendre des études du même genre dans d'autres pays,

5. Fournitures vétérinaires.

Il semble que les besoins des différents pays en fournitures vétérinaires et la possibilité de les ravitailler soient susceptibles de poser un problème. Ceci s'applique notamment aux pays insuffisamment développés qui doivent importer presque tout leur équipement et leurs fournitures vétérinaires. On examinera à cet égard dans quelle mesure la FAO pourrait remédier à cette situation. La FAO n'est pas qualifiée pour procéder à des achats de fournitures, mais elle pourrait intervenir utilement en suscitant la conclusion entre les pays d'accords tendant à une répartition plus équitable des disponibilités.

6. Transport d'animaux reproducteurs d'un pays à un autre.

Le transport d'animaux d'un pays à un autre présente le danger de propagation de maladies, et le problème qui se pose de ce fait revêt une importance considérable dès que les différents pays ont besoin d'animaux reproducteurs. Le cas se présente, notamment, lorsque sévissent dans les pays d'origine des maladies épizootiques, telles que la fièvre aphteuse et la peste bovine. Le lieu de quarantaine qu'on se propose de créer à Swan Island, dans les Antilles, serait sans doute d'une grande utilité. On se propose de discuter cette mesure, ainsi que toutes autres susceptibles de faciliter le transport des animaux reproducteurs présentant une grande valeur. Le Dr. H. W. Schoening et peut-être un ou deux autres fonctionnaires du Bureau de l'industrie animale des Etats-Unis seront en mesure de renseigner le Sous-comité sur la station de quarantaine qu'on se propose de créer à Swan Island.

7. Distribution et stockage de cultures de virus „avianisé“ contre la peste bovine.

Le Dr. Richard E. Shope a établi un rapport sur l'historique du développement de ce vaccin à Grosse Isle (Canada). Le Dr. C. A. Mitchell présentera un exposé de la situation actuelle à Grosse Isle, et discutera les possibilités de transporter du virus congelé au Siam et en Egypte, et peut-être ailleurs. Il sera fait part au Sous-comité des renseignements fournis par le Dr. R. Daubney sur la situation actuelle en Egypte. Celle du Siam sera exposée par le Dr. Charas Suebsaeng.

8. Stimulation de la coopération pour l'essai de nouveaux vaccins et autres remèdes préventifs.

Il est évident qu'il serait très souhaitable de développer les installations destinées à soumettre les vaccins et autres remèdes préventifs

à des essais dans des conditions différentes et dans divers pays. Il serait également souhaitable de créer un mécanisme qui serait chargé d'assurer l'échange rapide des résultats acquis pour permettre de les comparer les uns aux autres. Un exemple de ce qui pourrait être réalisé dans ce domaine est la possibilité de procéder sur le terrain à des essais comparatifs du vaccin „avianisé“ contre la peste bovine. La FAO ne serait pas en mesure d'effectuer ces essais, mais elle pourrait servir de centrale („clearing house“) pour coordonner les efforts des pays intéressés à la question.

9. Organisations vétérinaires adaptées aux besoins des régions et pays insuffisamment développés.

L'organisation vétérinaire adaptée aux conditions d'un pays très évolué où l'éleveur n'éprouve aucune difficulté à s'assurer les services d'un vétérinaire, est très différente de celle dont ont besoin de nombreuses régions insuffisamment évoluées. Il serait utile de soumettre à discussion les types d'organisations dont la réussite a été la plus complète dans ces dernières régions et d'étudier la possibilité de rédiger un mémoire sur ces problèmes d'organisation.

10. Facteurs non-pathologiques des maladies.

A. Indices des déficiences de la nutrition chez les animaux.

Une des conditions les plus importantes pour maintenir le bétail en bonne santé est de lui assurer un régime convenable. Or ces régimes ne le sont pas dans beaucoup de régions du monde, notamment dans les régions agricoles surpeuplées, celles par exemple qui produisent le riz en Chine et dans l'Inde. La FAO rendrait un grand service à de nombreux gouvernements membres en préparant un document d'ensemble décrivant, avec illustrations à l'appui, les indices extérieurs des différentes déficiences de la nutrition chez les animaux, dans la mesure où ces déficiences sont actuellement connues. Le Sous-Comité sera appelé à se prononcer sur l'opportunité de préparer ce rapport, et le Dr. T. S. Hamilton, de l'Université de l'Illinois, dirigera les débats sur cette question en les faisant précéder de projections diascopiques d'animaux présentant de tels symptômes de déficience.

B. Résistance génétique à la maladie.

On a observé que certaines races animales sont plus résistantes que d'autres à certaines maladies. Ce phénomène est d'une importance considérable lorsqu'il s'agit de choisir les races à transporter dans certaines régions pour l'amélioration du cheptel. Il serait utile que les membres du Sous-comité soient en mesure de donner des renseignements concernant les cas de résistance qu'ils auraient pu observer eux-mêmes dans leurs pays ou observés par des personnes dignes de foi.

C. Elevage des animaux en vue de les adapter à des milieux défavorables.

Outre la variabilité de leur résistance aux maladies ou aux parasites, les animaux diffèrent entre eux par d'autres traits, qui influent sur leur faculté d'adaptation à un ensemble donné de conditions. Ils montrent, par exemple, plus ou moins d'aptitude à conserver une température normale dans un milieu surchauffé ou à supporter l'effet des hautes altitudes. La FAO prépare sur cette question un mémoire qui fera l'objet d'un bref examen critique."

La FAO, en date du 10 avril 1947, a rendu public les principaux points des recommandations prises par le Sous-Comité pour la santé animale lors de sa réunion à Washington et qui sont les suivants :

„Le groupe, comprenant des experts de huit nations, étudia les problèmes mondiaux de la santé animale et les moyens par lesquels la FAO pourrait encourager une plus grande collaboration internationale. Le Sous-comité, qui fait partie du Comité consultatif permanent d'agriculture de la FAO, exprima l'opinion que la FAO devrait promouvoir et coordonner l'action nationale et internationale plutôt que d'assumer la responsabilité de tout un programme de la santé animale.

Il fut recommandé que la FAO collabore dans la distribution, les essais et la fabrication du virus avianisé de la peste bovine (développé sur embryon de poulet) pour la production de vaccin destiné à des pays comme l'Egypte, le Kenya et le Siam où la maladie est un problème sérieux. On discuta de l'établissement possible d'un laboratoire international de recherches pour étudier cette maladie et il fera l'objet d'un examen à la prochaine réunion de l'Office international des Epizooties.

Le groupe recommanda que la FAO réunisse des documents sur les vaccins et autres remèdes, et collabore avec l'Office international des Epizooties pour mettre les vaccins à l'épreuve dans des conditions variées. A l'heure actuelle, il n'y a pas d'arrangement international pour la coordination des efforts dans l'expérimentation des vaccins et des médicaments. Le groupe recommanda que la FAO contribue à faire connaître les résultats de ces épreuves à la profession vétérinaire aussi vite que possible, et qu'elle dissémine des informations sur les aspects généraux des besoins nutritifs des animaux et sur leur résistance génétique à la maladie.

Une conférence internationale d'experts, patronnée par la FAO, fut recommandée pour 1948, ayant pour but de discuter de l'élevage d'un bétail adaptable à un terrain défavorable, tel que dans les régions tropicales et sub-tropicales.

La FAO devrait obtenir une étroite collaboration parmi les organisations nationales et internationales dans la lutte contre les maladies animales et les problèmes y afférents tels que la nutrition animale, la génétique animale et la physiologie de la reproduction. Le groupe

recommande en particulier que la FAO travaille en collaboration avec l'Office international des Epizooties qui a son quartier-général à Paris.

Un très important problème est celui du manque de vétérinaires expérimentés dans la plupart des pays, et il est particulièrement sérieux étant donné l'affluence trop grande des étudiants dans les écoles vétérinaires des Etats-Unis d'Amérique, de Grande-Bretagne, d'Australie, de l'Afrique du Sud et d'autres pays qui ont des écoles vétérinaires bien équipées. Ces pays seraient incapables d'accepter des étudiants étrangers pendant plusieurs années. Une étude complète de ce problème fut recommandée afin d'encourager l'établissement d'écoles dans des pays qui ont davantage besoin de services vétérinaires.

On sait que les maladies causent des pertes très importantes dans l'industrie du bétail. Par exemple, le „Loveday Committee“ en Angleterre découvrit, pendant la guerre, que les pertes animales dues à la mammite, à l'avortement contagieux et à la stérilité seulement s'élevaient à 68 millions de dollars par an. Un autre exemple cité est, en Allemagne, la perte de 332 millions de dollars résultant d'une épidémie de fièvre aphteuse seule. Le Sous-comité remarqua que l'une des plus grandes difficultés à vaincre était le manque de statistiques fondamentales sur les pertes importantes dues aux maladies animales, surtout dans les pays qui n'ont pas le grand nombre de vétérinaires et d'institutions consacrées aux problèmes de la santé animale que l'on trouve dans les pays qui ont des services vétérinaires adéquats. (Entre temps, la FAO a déjà invité les membres du Sous-comité de lui faire parvenir, pour leurs pays, un rapport y relatif dans lequel les pertes causées par les maladies animales seraient indiquées).

On demande que la FAO fasse connaître les résultats de la revue des services vétérinaires qui se fait maintenant aux Etats-Unis sous les auspices du National Research Council. Le groupe considère que des renseignements sur cette étude massive de tous les services existants et des besoins potentiels en vétérinaires seraient utiles pour indiquer la manière dont sont résolus les problèmes vétérinaires aux Etats-Unis, et pour servir de base à des revues similaires chez les autres gouvernements adhérents. Il fut également recommandé que l'on recueille des renseignements sur la production et la distribution des fournitures et équipements vétérinaires.

On recommanda une étude sur les mesures et règlements pris pour contrôler le mouvement international des animaux et des produits d'élevage, en vue de fournir des renseignements aux gouvernements adhérents et d'encourager l'établissement de stations de quarantaines internationales pour faciliter les mouvements de bétail de valeur.

Le groupe fut convoqué pour le Directeur général de la FAO par le Dr. Ralph W. Phillips, Chef de l'Animal Industry Branch, qui assumait les fonctions de directeur de l'Agriculture Division de la FAO. Le Dr. P. J. du Toit, Directeur des Services vétérinaires de l'Union Sud-

Africaine et Doyen de la Faculté de Science vétérinaire, Université de Prétoria, présidait. Les autres membres et observateurs étaient :

Sir Daniel Cabot, Chef des Services vétérinaires, Ministère de l'Agriculture et de la pisciculture, Londres, Angleterre.

Professeur G. Flückiger, Directeur de l'Office vétérinaire fédéral, Berne, Suisse.

Dr. Tom S. Hamilton, Professeur et Chef de l'alimentation animale, Université Illinois, Urbana, Illinois.

Dr. Charles A. Mitchell, Directeur-Associé du Service des sciences et Chef de la Division de la pathologie animale, Département de l'Agriculture des Dominions, Hull, Québec, Canada.

Dr. Roy C. Newton, Vice-Président, Swift and Company, Chicago, Illinois.

Dr. H. W. Schoening, Chef de la Division de pathologie, Bureau de l'Industrie animale, Administration des recherches agricoles, Washington, D. C.

Observateurs :

Mr. Gonzelo Blanco, Conseiller technique de l'agriculture, Division de la coopération agricole, Union pan-américaine, Washington, D.C.

Dr. James H. Steele, Chef de la Section des Services vétérinaires, Service de la Santé publique des Etats-Unis, Washington, D. C.

Dr. Charas Suebsaeng, Chef des Services vétérinaires, Département pour le développement animal, Ministère de l'Agriculture, Bangkok, Siam.

Dr. Sylvio Torres, D.V.M., Directeur de l'Institut de recherches vétérinaires, Porto Alegre, Rio Grande do Sul, Brésil.

Dr. Aurelio Malaga-Alba, Mivaflores, Lima, Pérou, Professeur et ancien doyen de la faculté de médecine vétérinaire, Université Mayor de San Marcos, Lima, Pérou.“

Vétérinaires pour le Congo belge.

La Légation de Belgique nous avise que la prochaine session de cours de l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers s'ouvrira au début du mois d'octobre.

Les vétérinaires désireux de s'engager au service du Congo belge et qui sont tenus de suivre ce cours, doivent faire parvenir leur inscription au Ministère des Colonies à Bruxelles avant le mois de septembre.

La Rédaction.

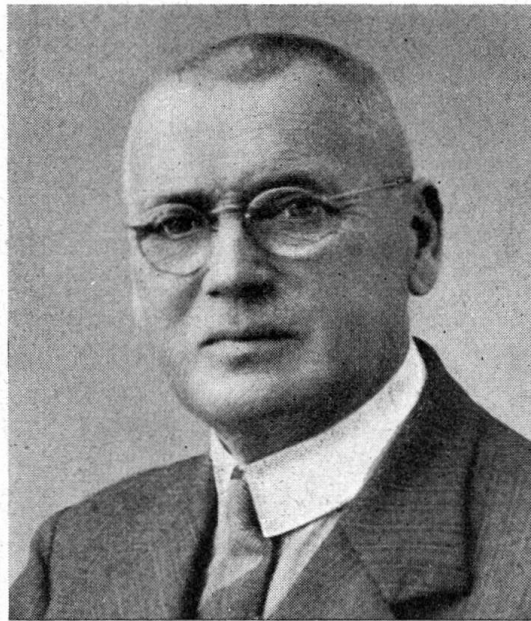
*

Das ständige Komitee für internationale Tierärztekongresse hat in seiner Sitzung vom 31. Mai 1947 in Paris beschlossen, den nächsten internationalen Kongreß im Jahre 1949 in London abzuhalten.

Die Redaktion.

† Dr. h. c. Ernst Daepf, Wichtrach.

Am 2. Mai ist in Wichtrach Dr. h. c. Ernst Daepf im Alter von 75½ Jahren nach längerem Leiden gestorben. Er war gebürtig aus Oppligen (Bern), wo er die Primarschule besuchte, in Oberdießbach die Sekundarschule; im Welschland erlernte er die französische Sprache und bereitete sich auf das Studium der Tierheilkunde vor, dem er dann in Bern und Zürich oblag. Im Frühjahr 1894 in Zürich als Tierarzt patentiert, bereiste er zu Studienzwecken Deutschland, Belgien, Holland und Frankreich und etablierte sich im Herbst desselben Jahres in seinem Heimatort Oppligen, um im Jahre 1900 nach Wichtrach überzusiedeln. Hier wirkte er über 40 Jahre als beehrter



Praktiker und wohlwollender Berater. Seine Lieblingstätigkeit war die Geburtshilfe, die er mit Ruhe, Besonnenheit und Bedächtigkeit meisterlich ausübte. Seine Leutseligkeit und Zuvorkommenheit, sein väterliches Raten und Mitfühlen machten Ernst Daepf nicht nur zum vielbeehrten Helfer im Stall, sondern auch zum vertrauten Seelenarzt in der Bauernstube. Sein Steckenpferd aber war die Pferdezucht. Früher selbst praktischer Züchter und bis vor kurzem Mitinhaber einer privaten Zuchthengstenstation, wußte er in Vorträgen, Kursen und auf Besuchen Wertvolles aus diesem weiten und schönen Gebiet zu vermitteln. 1911 gründete er die Pferdezuchtgenossenschaft des Amtes Konolfingen, kaufte jahrelang für seine Genossenschaftler Stuten und Hengste ein und erwarb für sie die Alp Münchegg bei Röthenbach i. E., auf der er einen gemischten Weidebetrieb für Fohlen und Rindvieh einrichtete. Früh schon kam er zur Einsicht, daß eine gedeihliche Pferdezucht nur erfolgreich sein kann, wenn den Fohlen zur Sommers- und Winterszeit genügend Weidegelegenheit zur Verfügung steht. Mit Eifer und Erfolg arbeitete er jahrelang am Ausbau der Pferdezucht

seiner Gegend und brachte es tatsächlich dazu, daß seine Genossenschaft unter seiner nimmermüden Leitung zu hoher Blüte gelangte. In der eidgenössischen und kantonalen Pferdeschaukommission stellte er der Zucht eines schweizerischen Zuggpferdes seine reiche Erfahrung zur Verfügung und hatte dadurch an der Schaffung der heutigen einheitlichen Landespferdezucht maßgeblichen Anteil. In landwirtschaftlichen Zeitungen und Zeitschriften vermittelte Ernst Daepf in leicht faßlicher, einfacher und praktischer Art seine Erfahrungen und Erkenntnisse und als externer Lehrer für Tierheilkunde an der landwirtschaftlichen Schule Schwand-Münsingen wußte er auch hier bei den angehenden Bauern Verständnis für die Pflege und Behandlung unserer Haustiere zu wecken. In Anerkennung seiner fruchtbaren Tätigkeit besonders auf dem Gebiet der Pferdezucht verlieh ihm 1934 die veterinär-medizinische Fakultät Bern anlässlich ihrer Hundertjahrfeier die Würde eines Ehrendoktors.

Der Öffentlichkeit stellte Dr. Ernst Daepf auch in vielen Kommissionen und Ämtern seine reiche Erfahrung bereitwillig zur Verfügung; so war er u. a. jahrelang Kirchgemeindepräsident von Wichtrach und Amtsrichter und Stellvertreter des Gerichtspräsidenten des Amtes Konolfingen. Aber auch die tierärztlichen Fachvereine nahmen seine Dienste in Anspruch. Von 1926 bis 1931 präsidierte er den Verein bernischer Tierärzte. Gerade diese Arbeit brachte ihm, wie er selbst sagte, oft reichen Gewinn, trotzdem er mehr Gebender denn Nehmender war. Sein versöhnliches, loyales Wesen wirkte sich fördernd auf die Vereinstätigkeit aus und stets wußte er das Gemeinsame und Verbindende in den Mittelpunkt zu stellen und Nebensächlichkeiten als solche zu bewerten. So verlieren wir denn in Dr. Ernst Daepf einen überaus liebenswürdigen, hilfsbereiten und guten Kollegen und väterlichen Freund, dem wir übers Grab hinaus Achtung und Dank schulden.

Walter Lehmann.

† Dr. Fritz Maurer, Lyß.

Völlig unerwartet ereilte uns am 16. Mai die Kunde, daß Kollege Dr. Fritz Maurer, Kreistierarzt in Lyß, nach kurzer Krankheit plötzlich verschieden sei. Noch einige Tage zuvor ging er seiner Arbeit nach, und wer ihn noch in den letzten Tagen sah, der dachte nicht an das nahe Ende dieses arbeitsreichen Lebens.

Fritz Maurer wurde am 9. Juni 1888 in Brügg bei Biel geboren, besuchte die Primarschule seines Heimatortes, die Sekundarschule in Nidau und das Gymnasium in Biel, von wo er an die veterinär-medizinische Fakultät der Universität Bern übertrat und dort 1914 das Staatsexamen bestand. Prof. Schwendimann suchte ihn als Assistenten aus, und nach einigen Stellvertretungen (Liestal), vielen Aktivdienstleistungen sowie nach seiner Promotion zum Dr. med. vet. mit einer Arbeit über „Vorstudien zur Frage des Zusammenhanges von Konstitution und Zellengröße“ ließ er sich 1917 in Lyß nieder. Hier

wußte er sich, dank seiner guten Fachkenntnisse, seiner Zuverlässigkeit und Pünktlichkeit, einen bedeutenden Kundenkreis zu schaffen. Seine zielsichere Art, die dem Widerstand nicht aus dem Wege ging und am einmal als richtig befundenen Standpunkt festhielt, auch auf die Gefahr hin unpopulär zu sein, verschafften ihm Ansehen, Wertschätzung und einen treuen Freundeskreis, aber auch Anfechtung, Undank und eine entschiedene Gegnerschaft. Der Schulgemeinde Lyß stand er fast 20 Jahre als Präsident vor und focht hier manchen harten Strauß erfolgreich aus; im Kampf um die Kaserne stand er als entschiedener Befürworter in vorderster Reihe und brachte auch hier ein für die Öffentlichkeit wertvolles Werk zum guten Gelingen. Mit Leib und



Seele war Fritz Maurer Militär und Offizier. Früher leistete er bei verschiedenen Truppengattungen als tüchtiger Pferdarzt Dienst und während des letzten Aktivdienstes von 1935—1945 diente er als Divisionspferdarzt 2 und Korpspferdarzt 1 sowie im Armeestab. Mit unbestechlicher Sachlichkeit und stoischer Ruhe, überlegt und wohlwollend, erledigte er schwierige Reklamationsfälle; jahrelange und treue Freundschaft verband ihn mit seinen Dienstkameraden.

Dem Verein bernischer Tierärzte gehörte Kollege Fritz Maurer seit 1914 an, wurde 1939 in den Vorstand gewählt und stand ihm seit 1943 als tüchtiger, umsichtiger und initiativer Präsident vor, wohl wissend, daß den tierärztlichen Fachvereinen die Lösung wichtiger Berufs- und Standesfragen zukommt. In konzilianter, kluger, vornehmer und kultivierter Art und Weise leitete er die Verhandlungen und trat mutig und doch maßvoll für die Wahrung unserer Standesinteressen ein. Wir danken Kollege Fritz Maurer dafür und für die treue Freundschaft und Kollegialität, die er uns schenkte und halten sein Wirken und sein Andenken in hohen Ehren.

Walter Lehmann.